



HAL
open science

”École doctorale transdisciplinaire
””Lettres/Sciences”””

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. ”École doctorale transdisciplinaire ””Lettres/Sciences”””.
2009, École normale supérieure - ENS. hceres-02042030

HAL Id: hceres-02042030

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042030v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale
"Ecole doctorale transdisciplinaire
Lettres/Sciences"
de l'Ecole Normale Supérieure



juillet 2009

Contexte général

Ce rapport d'évaluation a été réalisé sur dossier.

Le dossier de demande d'ED spécifique de l'ENS comporte les documents suivants :

- 5 pages de politique générale.
- Un bilan d'équipe appuyant une demande de reconnaissance d'EA transdisciplinaire.
- Un classeur Excel détaillant le potentiel de cette EA.
- Des feuilles complémentaires vides.

La politique générale énoncée dans le rapport sur les formations doctorales souligne que les 34 unités de recherches de l'ENS sont liées à des ED avec lesquelles l'ENS a passé des accords de co-accréditation ou d'association. Ce n'est pas le cas de la physique pour laquelle l'ENS est support de l'ED.

L'Ecole demande l'extension de ces accords dans le domaine des lettres et en sciences pour les disciplines qui n'en sont pas pourvues. Ce qui semble tout à fait légitime si ces ED ont fait elles-mêmes l'objet d'évaluation positive.

Cela concerne :

Pour les lettres

Université Paris 4 - (Paris Sorbonne)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 19 : Littérature française et comparée	-	CO
ED 433 : Concepts et langages	-	CO

Université Paris 3 - (Sorbonne nouvelle)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 267 : Arts du spectacle, Sciences de l'information et de la communication	-	CO

Université Paris 1 - (Panthéon Sorbonne)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 112 : Archéologie	-	CO
ED 434 : Géographie de Paris	-	CO
ED 441 : Histoire de l'art	-	CO



Pour les sciences

Université Paris 6 - (UPMC)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 129 : Sciences de l'Environnement d'Ile de France	-	CO
ED 158 : Cerveau, Cognition et Comportement	-	CO
ED (ex)223 : Génomique, Cellule, Développement microbologique	-	CO
ED 386 : Sciences mathématiques de Paris Centre	-	CO
ED 406 : Chimie moléculaire	-	AS

Université Paris 7 - (Paris Diderot)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 109 : Sciences de la Terre	-	CO

Université Paris 5 - (Paris Descartes)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 261 : Cognition, Comportement, Conduites humaines	-	CO

Nous ne disposons malheureusement pas d'informations sur les justifications de changements de statut demandés ou sur son non renouvellement dans le cas de :

Ecole normale supérieure - (ENS)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 474 : Interdisciplinaire européenne Frontières du vivant	SU	-

Université Paris 6 - (UPMC)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 387 : Inter Bio	CO	AS

Université Paris 7 - (Paris Diderot)

ED Concernées	Situation	
	actuelle	demandée
ED 381 : Constituants élémentaires - Systèmes complexes	CO	AS
ED 404 : Physique macroscopique	CO	AS



La proposition de création d'une ED transdisciplinaire Lettres/Sciences est juste évoquée, « pour les recherches aux frontières entre les disciplines scientifiques et littéraires », sans autres détails ou justifications supplémentaires.

A la composition du dossier, on croit comprendre que l'EA de philosophie, dont figure la demande de création, est l'argument majeur de cette demande de création d'ED.

Cette EA, intitulée : « Recherches interdisciplinaires Philosophie-Littératures-Savoirs », devra selon les termes du projet qu'elle soumet, s'appuyer sur des co-accréditations demandées entre l'ENS et les écoles doctorales de Paris IV et Paris VII en philosophie, en littérature et en épistémologie, ainsi que sur l'école doctorale transdisciplinaire dont la création est également demandée par l'ENS. L'EA projetée, conformément à son titre, se propose d'explorer plus particulièrement certaines interfaces : « Philosophie-Sciences », « Philosophie-Littératures » et « Histoire-Savoirs ».

L'évaluation de cette EA a eu lieu et le rapport du comité, tout en soulignant l'extrême qualité des membres et des projets ainsi que l'articulation avec cette demande d'école doctorale, met l'accent, dans ses conclusions, sur deux points qui forcent à s'interroger sur la nécessité du support d'une ED spécifique :

« La notion d'interdisciplinarité elle-même n'est pour l'heure presque pas élucidée. Il le faudrait pourtant si l'on veut dépasser la pure juxtaposition de programmes de recherche.

L'équipe devrait tenir compte de ce qui existe déjà dans le domaine interdisciplinaire auquel elle ressortit et nouer avec les universités de véritables collaborations, en évitant toute tentation autarcique ».

Conclusion

Au total, les documents qui nous sont soumis donnent l'idée que l'ENS paraît tenir aux solutions actuellement en usage, co-accréditation, association. Le recours à des ED spécifiques reste très exceptionnel, fondé sur une tradition et une histoire particulières (physique).

Ce système fonctionne et, sauf problème dans les établissements supports, il n'y a pas de raison d'empêcher l'ENS de vouloir l'étendre. Cette extension offrirait même une meilleure intégration des doctorants de certains labos propres à l'école.

S'agissant de la demande de création d'ED transdisciplinaire, la situation est différente. La déclaration de politique générale et le dossier de demande d'EA n'apportent pas de justification à la demande outre son intérêt intrinsèque dans le cas de l'équipe d'accueil. Cette auto-justification réciproque EA-ED n'est pas suffisante en termes d'appui recherche pour justifier l'intérêt de la création de cette ED.

Notation

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : C

Observations de l'établissement





Jean-Charles DARMON
Directeur Adjoint Lettres

AERES
Section des Formations et
diplômes
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Ref : JCD/EF 2009.029

Paris, le 24 juin 2009

OBJET : Rapport d'évaluation de l'ED transdisciplinaire Lettres Sciences

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations de Monsieur Claude Debru, porteur du projet de l'ED transdisciplinaire Lettres Sciences, concernant le rapport d'évaluation de cette demande de création.

« Nous souhaitons rappeler que le motif de la demande de l'ED est tout simplement de mieux tirer parti de l'exceptionnel potentiel transdisciplinaire de l'École pour l'investigation de domaines de recherche en émergence, domaines situés à l'interface entre les sciences exactes, les humanités et les sciences sociales. Ces domaines correspondent à une demande actuelle qui ne fera que se renforcer dans les années qui viennent. Cette demande peut être constatée lorsque l'on observe les programmes d'organisations scientifiques internationales (comme l'ICSU) en recherche d'experts ayant une vision à la fois analytiquement bien fondée et plus globale de questions actuelles, en particulier en matière d'environnement, de société, d'éthique etc. Il apparaît très nécessaire de former des jeunes chercheurs ayant une double compétence attestée pour aborder des questions de ce type. Plusieurs laboratoires de l'ENS, par exemple en sociologie, en sciences de l'environnement, en études textuelles, en histoire et philosophie des sciences, ont manifesté leur intérêt et leur soutien.

Le jugement négatif porté par l'AERES sur la demande de création de l'ED transdisciplinaire à l'École normale supérieure paraît fondé uniquement sur des raisons structurales, la question de fond étant apparemment le souci de ne pas multiplier les Ecoles doctorales et de ne pas créer une ED propre à l'ENS outre celle qui existe déjà. Du point de vue du projet scientifique, une certaine frilosité est perceptible dans le jugement.

Le motif essentiel de la demande présentée n'est nullement structural, contrairement à ce qui est affirmé p 5 du texte d'évaluation. La nécessité de l'ED n'est pas, en effet, de servir de support à l'EA « Recherches Interdisciplinaires Philosophie - Littératures - Savoirs », un support possible de cette EA étant la co-accréditation de l'ENS avec des ED existantes. A cet égard, les discussions avec l'ED 400 de Paris 7 pour l'épistémologie et l'histoire des sciences étant actuellement très avancées, le texte de la convention d'accréditation est prêt à être présenté dans les conseils des établissements concernés. En outre, des discussions avec Paris 1 et Paris 4 sont en cours mais semblent porter sur des conventions plus globales entre établissements. En outre, nous souhaitons souligner que l'ED transdisciplinaire pourrait elle-même servir de support de co-accréditation avec d'autres ED (un grand intérêt s'est déjà fait jour de la part de Paris 6 en biologie). Il est bien clair

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

45, rue d'Ulm - 75230 PARIS Cedex 05 - Tél. : 01 44 32 38 20 - Fax : 01 43 29 73 69 - E-mail : jean-charles.darmon@ens.fr

également que l'ED transdisciplinaire souhaite s'associer la collaboration d'autres équipes de l'ENS comme cela est mentionné dans la demande de création et comme il est tout à fait naturel pour un projet de ce genre.

La création d'une telle ED constituerait un élément attractif pour des étudiants étrangers, qui montrent d'ores et déjà un grand intérêt pour un tel projet. Elle permettrait à l'établissement de mieux mettre en valeur ses ressources propres pour le plus grand profit de l'ensemble, ce qui est, nous souhaitons le souligner, le devoir d'un établissement public et de ses fonctionnaires publics, et n'est nullement en contradiction avec les intérêts d'autres établissements. La non- création serait potentiellement dommageable pour tous.

Le jugement porté sur l'ED semble dépendant du jugement porté sur l'EA « Recherches Interdisciplinaires Philosophie - Littératures - Savoirs », jugement auquel il a été déjà répondu. Il paraît difficile de soutenir que la notion d'interdisciplinarité elle-même n'est pour l'heure presque pas élucidée dans l'EA. Un colloque sur la transdisciplinarité dans les institutions scientifiques en Europe, organisé à l'ENS en 2004, portait précisément sur ce thème, et va être publié avec des contributions additionnelles. Nous souhaitons surtout souligner que, plutôt que la « notion » d'interdisciplinarité elle-même largement débattue et connue, c'est la pratique constante de l'interdisciplinarité depuis un certain nombre d'années par un certain nombre de membres des équipes de l'EA demandée, et l'exploration proposée de nouveaux sujets par l'apport de plusieurs disciplines qui caractérisent les démarches proposées par l'Ecole normale supérieure.

Dans un contexte international extrêmement compétitif, nous souhaitons également rapporter l'intérêt manifesté par plusieurs groupes ou institutions étrangères (en particulier, en Allemagne, les Université de Bielefeld et de Mayence, et aux Etats-Unis le Département d'histoire des sciences de l'Université Harvard et la Graduate School of Arts and Sciences de la même université, avec laquelle des discussions ont commencé) ».

En complément de ces observations, nous nous permettons de rappeler que le porteur du projet, Claude Debru, professeur de philosophie des sciences, est membre ou correspondant de quatre académies nationales et internationales, deux fois lauréat de l'Académie des sciences, et récipiendaire en 2009 de la médaille Blaise Pascal de l'European Academy of Sciences pour le domaine des Sciences Sociales et des Humanités. Philosophe, également diplômé en physicochimie biologique, il a passé seize années dans deux Faculté de Médecine, à Lyon et à Strasbourg.

Nous souhaitons donc la création de l'ED demandée, au moins à titre expérimental.

Avec nos salutations les meilleures.



Jean-Charles DARMON